

La Ville de Sion met au concours un poste de

collaborateur-trice économique

taux d'activité 80-100%

auprès du service de l'économie, de l'innovation et du tourisme.

Missions principales :

De manière générale, le ou la titulaire a pour mission de soutenir et appuyer le chef de service. Véritable couteau suisse, il / elle :

- tient à jour la base de données des entreprises sédunoises ;
- réceptionne, traite et suit les demandes des entreprises ;
- gère le secrétariat du service ;
- collabore à l'organisation de rencontres et événements mis sur pieds par le service et par des partenaires ;
- suit et gère des projets pilotés par le service ;
- gère la facturation des taxes de séjour pour les résidences secondaires ;
- participe de manière active au déploiement de la stratégie d'attractivité de Sion, par la mise en place d'actions marketing, notamment sur les plateformes digitales.

Conditions d'engagement :

- être au bénéfice d'une formation commerciale supérieure (HES en économie, Ecole du tourisme, brevet en marketing et/ou communication) ou expérience jugée équivalente ;
- maîtriser les logiciels bureautiques (Excel, Word, Power Point, Outlook) ;
- être capable de créer des contenus multimédias simple ;
- maîtriser le français ;
- être disposé à travailler parfois selon des horaires irréguliers durant la semaine, le soir et le week-end ;
- être doté des compétences sociales et aptitudes suivantes : pouvoir travailler de manière indépendante tout en sachant faire preuve d'un esprit d'équipe et de collaboration, discrétion, loyauté, esprit méthodique, résistance au stress, polyvalence, être capable de travailler sur des projets pluridisciplinaire.

Entrée en fonctions : à convenir.

Traitement :

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Pierre-Yves Debons, chef du service de l'économie, de l'innovation et du tourisme, tél. 027 324 11 22.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « collaborateur-trice économique 80-100% à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 15 avril 2023.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 28 mars 2023

L'ADMINISTRATION COMMUNALE